

COMMUNE DE BATZENDORF

République
française

Département
du Bas-Rhin

Arrondissement
de Haguenau

ARRETE MUNICIPAL

n°AR 2024/02

du 8 février 2024

(libertés publiques et pouvoirs de police – police municipale)

Objet : Coupure temporaire de la circulation rue de Wahlenheim

Le Maire de la Commune de Batzendorf,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2213-1, L.2542-1, L.2542-2 et L.2542-3 ;

Vu le Code de la route ;

Vu la demande formulée par la Société l'IDEE VERTE de Herrlisheim le 1^{er} février 2024 ;

Considérant que la réalisation de travaux d'élagage et de coupe d'arbres nécessite pour des raisons de sécurité publique des mesures temporaires de coupure de la circulation rue de Wahlenheim ;

ARRETE

Article 1er

La circulation des véhicules sera interdite **rue de Wahlenheim à hauteur du n°9A**

**par intermittence au courant de la période
du jeudi 8 février au vendredi 9 février 2024 inclus**

Le stationnement est interdit dans l'emprise et aux abords du chantier.
L'accès des riverains sera maintenu de part et d'autre de la zone de travaux.

Article 2

La signalisation de position au droit du chantier sera posée, entretenue et déposée après travaux par la Société l'IDEE VERTE.

Article 3

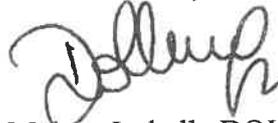
Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées par procès-verbal et les contrevenants seront poursuivis conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 4

Ampliation du présent arrêté est adressée à

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Haguenau
- Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de Haguenau
- Monsieur le Directeur de la société l'IDEE VERTE de Herrlisheim

Fait à Batzendorf, le 8 février 2024



Le Maire : Isabelle DOLLINGER

Publié en ligne le : 08 FEV. 2024

Le présent arrêté peut-être déféré devant le tribunal administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Il peut également faire l'objet d'un recours gracieux dans les mêmes conditions de délai.